

TARIFS DE LOCATIONS DES SALLES DES FETES

Délibération du Conseil Municipal du 21 Décembre 2017 – Tarifs applicables à compter du 1^{er} Janvier 2018

DENOMINATION DE LA LOCATION	Du Samedi 8 Heures au Dimanche 8 Heures		Par Jour Manifestations Commerciales (ex. Défilé de Mode)	WEEK-END Du Samedi 8 Heures au Lundi 8 Heures	
	Particuliers et sociétés locaux	Particuliers et sociétés extérieurs	Particuliers et sociétés locaux et extérieurs	Particuliers et sociétés locaux	Particuliers et sociétés extérieurs
1 – Salle de 500 m² – Saint Jacques					
. Avec la cuisine et le bar	341,00	959,00	1 841,00	454,00	1 400,00
. Avec le bar sans la cuisine	296,00	767,00	1 620,00	399,00	1 179,00
2 – Salle de 100 m² - Saint Jacques					
. Avec la cuisine et le bar	136,00	368,00	884,00	171,00	442,00
. Avec le bar sans la cuisine	92,00	221,00	589,00	113,00	265,00
3 – Salle de 300 m² - Louis-Victor SECHERET					
. Avec Cuisine	171,00	368,00	1 179,00	285,00	589,00
4 – Vin d'Honneur, Café ou Thé Par tranche de 3 Heures					
. Salle 300 m ²	80,00	221,00			
. Salle 100 m ²	58,00	146,00			
. Salle 500 m ²	113,00	368,00			
5 – Vaisselle – Le couvert complet	0,55	1,00	1,00	0,55	1,00
6 – Cautionnement	350,00	350,00	350,00	350,00	350,00